

Les ASSISES de l'AFIGESE 2017

Le rendez-vous territorial de la fonction financière,
du contrôle de gestion et de l'évaluation des politiques publiques

LES NOUVEAUX TERRITOIRES : MOTEURS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ?

Quelles contributions des financiers, contrôleurs
de gestion, évaluateurs et managers ?

- ▶ Des ateliers thématiques
- ▶ Des forums groupes de travail et partenaires
- ▶ Une table ronde d'experts et de personnalités

BIARRITZ, les 28 et 29 sept. 2017
Conférence inaugurale le 27 sept. à 18h30

PROGRAMME



Françoise Fleurant-Angba, Présidente de l'AFIGESE



La République décentralisée a adopté ces dernières années un nouveau visage.

Régions et intercommunalités voient leur nombre réduire et leurs compétences augmenter. Des communes nouvelles émergent. Les départements, pris en tenaille par les évolutions connues par le bloc communal et l'échelon régional, restent le seul point de repère encore stable dans ce paysage mouvant, mais pour combien de temps encore ? Certains n'excluent pas de fusionner ou mettent déjà en œuvre des opérations de mutualisation avec leurs voisins.

Au-delà de l'hypothétique contribution à la réduction des dépenses publiques, cette nouvelle configuration a un but affiché : mettre les bonnes compétences à la bonne échelle, pour que nos collectivités puissent s'imposer comme des locomotives légitimes et efficaces du développement et de l'aménagement des territoires.

Les solidarités territoriales doivent également être appréhendées à l'aune de la capacité des personnels à mettre en œuvre les nouvelles politiques décidées par les exécutifs et à assurer les missions de service public. Le succès de la réforme territoriale s'appuie sur la réorganisation des services, le dialogue social et l'accompagnement individuel des agents. Elle est l'occasion de leur proposer de nouvelles opportunités de carrières et d'évaluer les statuts et régimes indemnitaires afin d'aboutir à une harmonisation médiane globale dans un cadre budgétaire contraint.

En cette période, le rôle des financiers, contrôleurs de gestion, évaluateurs et managers est plus que jamais fondamental : il leur revient de mettre les services opérationnels dans les meilleures conditions pour réduire les coûts incontournables de la transformation et pour maximiser les gains attendus de l'adéquation

des collectivités aux territoires.

L'analyse des effets des politiques publiques jusqu'alors mises en œuvre et des jeux d'acteurs, la recherche d'évolutions pertinentes et utiles, la rigueur des méthodologies adaptées, les démarches de sensibilisation et de participation des publics concernés, font de l'évaluation un élément-clé de la réussite des nouvelles institutions. Dans le même temps, aider à la redéfinition de politiques publiques efficaces et efficientes et aux réorganisations correspondantes, analyser l'impact des politiques d'investissement et contribuer à la définition optimale de véritables stratégies d'actions dans les territoires, impliquera le contrôle de gestion dans toutes les dimensions qu'il a acquises au sein du secteur public.

Enfin, dans un contexte budgétaire contraint marqué par l'incertitude et les tensions liées aux différences de situations territoriales, la fonction financière sera en première ligne pour construire de véritables outils au service d'une stratégie financière et fiscale partagée et d'une solidarité active mais aussi, plus prosaïquement, pour anticiper et renforcer les marges de manœuvre budgétaires au bénéfice des projets des mandats en cours.

Bref, face à un avenir incertain et largement imprédictible, la solidité de nos métiers, qui repose sur une histoire déjà longue et sur une quête permanente d'apprentissage, est un atout de premier rang pour la réussite des territoires.

Ces XXII^{èmes} Assises doivent plus que jamais permettre de réfléchir à ces enjeux, à notre rôle dans ce mouvement de changement perpétuel et de partager les meilleures expériences de nos métiers.

CONFERENCE INAUGURALE

Mer. 27/09 - 18h30 - Suivi d'un cocktail dinatoire offert par l'Agence France Locale

Accueil par *Jean-Jacques Lasserre, Sénateur et Président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques*, et ouverture par *Françoise Fleurant-Angba, Présidente de l'AFIGESE*

Les collectivités territoriales actrices de l'Open Data local

Intervention de *Jean-Marie Bourgogne, Délégué général de l'association OpenData France*, Animée par *Eric Portal, Président du Conseil d'Orientations Stratégiques de l'AFIGESE*

L'Open Data promu par la sphère publique, concourt à la modernisation de l'action publique, participe à sa transparence et favorise le développement de l'économie numérique. A ce titre, les collectivités territoriales considèrent de plus en plus l'Open Data comme pouvant constituer une ressource pour améliorer le service public. Les financiers, les contrôleurs de gestion et les évaluateurs peuvent y trouver des sources d'informations améliorant l'efficacité de leurs outils d'aide à la décision et de gestion. De plus, dans une perspective de transparence de l'action publique locale, les citoyens peuvent légitimement demander à avoir accès aux données des collectivités, en particulier financières. Cette demande peut interpeller nos métiers qui n'ont pas forcément la culture de la circulation des données. Alors que les obligations des collectivités en matière d'ouverture de données s'amplifient, la conférence a pour objectif de présenter l'intérêt pour le secteur public local d'investir l'Open Data.

L'investissement public local, moteur de la croissance

Philippe Rogier, Directeur du Crédit, Membre du Directoire, Agence France Locale

NOS PARTENAIRES

L'AFIGESE remercie ses partenaires :

Partenaires officiels :



Partenaires :



PROGRAMME

Jeudi 28 septembre

- 8h30 - 9h30** Assemblée générale ordinaire de l'AFIGESE
- 9h - 9h30** Accueil général des participants
- 9h45 - 10h10** Ouverture des Assises par *Michel Veunac, Maire de Biarritz et Françoise Fleurant-Angba, Présidente de l'AFIGESE*
- 10h10 - 11h10** Revue de la conjoncture financière des collectivités territoriales
Par Nicolas Leleu, Directeur des études de La Banque Postale Collectivités Locales puis intervention de Thomas Rougier, Secrétaire Général de l'Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales
- 11h10 - 12h** Remise du Prix de l'Innovation Financière 2017
- 12h15** Déjeuner
- 14h - 16h45** Six ateliers thématiques
- 16h45 - 17h** Pause
- 17h - 18h** Les forums « Groupes de travail et actualité »
et les forums partenaires
.....
- 19h30** Soirée locale dans les Halles du Marché de Biarritz
Situées au coeur du centre ville de Biarritz, à 5 min à pied du Centre des Congrès, les Halles du Marché sont un lieu atypique où vous pourrez apprécier l'ambiance locale et déguster les produits locaux.
Soirée privatisée : munissez-vous de votre badge !

PROGRAMME

Vendredi 29 septembre

- 8h45 - 10h15** Poursuite des travaux en ateliers
- 10h15 - 10h30** Pause
- 10h30 - 12h** Table-ronde « Quelles suites donner aux réformes territoriales ? »
- 12h - 12h30** Synthèse des Assises par *Luc Alain Vervisch, Administrateur de l'AFIGESE en charge des relations avec le monde universitaire*
Clôture par *Françoise Fleurant-Angba, Présidente de l'AFIGESE*
- 12h45** Déjeuner buffet

14h - 18h : Une visite guidée «Notre célèbre côte basque» vous est proposée par une agence partenaire. Voir conditions en page 14.

TABLE RONDE

Vendredi 29 septembre - 10h30

Quelles suites donner aux réformes territoriales ?

Animée par *Cédric Néau, Chef du service Finances à la Gazette des communes*

Avec la participation de : **Jean-jacques Lasserre**, Président du Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques

et les interventions de :

Mathieu Bergé, Conseiller régional de la Nouvelle Aquitaine, délégué à la coopération transfrontalière et à l'Eurorégion ; Conseiller municipal de Bayonne et Conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

Jean-Michel Uhaldeborde, Professeur des Universités émérite, Université de Pau et des Pays de l'Adour

Fabien Tastet, Président de l'AATF et Directeur général des services de Grand Paris Sud Est Avenir

PROGRAMME des ateliers

Jeudi 28/09 : 14h-16h45 / Vendredi 29/09 : 8h45-10h30

ATELIER 1
Finances

Adapter la fiscalité à la dynamique des territoires

2017, année fiscale. Encore une fois diront certains. Mais les chantiers initiés ou conclus cette année marquent l'émergence d'une fiscalité locale de plus en plus soucieuse de s'adapter à la réalité des territoires, des populations, des économies. Révision des valeurs locatives cadastrales, ouverture des données fiscales, adaptation de certains impôts à l'économie numérique (taxe de séjour et plateformes de location d'hébergements). Retour sur un devoir de mutation qui vise à maintenir la fiscalité locale, dans toutes ses composantes, comme outil de financement pérenne du développement local.

Animateur : Julian Poux, chef du service fiscalité et prospectives, Métropole Aix-Marseille Provence

Intervenants :

Gradzig El Karoui, Sous-directeur des missions foncières, de la fiscalité du patrimoine et des statistiques, service de la gestion fiscale, DGFIP et **Christelle Gaucher**, Chef de service fiscalité et dotations, Communauté d'agglomération Pays Basque ● *La révision des valeurs locatives des locaux professionnels : une réforme progressive et pragmatique*

Jean-Marie Bourgogne, Délégué général de l'association OpenData France ● *Open data : l'impact de la libération des données pour les observatoires fiscaux*

Marion Cabellic Pierard, Chef du service fiscalité et dotations, Métropole Européenne de Lille ● *La CVAE : une recette fiscale fragilisée par la QPC CVAE des groupes?*

Aurélien Dehaine, Chef du pôle fiscalité indirecte et concours de l'Etat, Ville de Paris et **Stéphanie Labreuche**, Responsable du service affaires générales, Ville de Méribel Les Allues ● *L'économie collaborative, source du développement d'une fiscalité 2.0 : l'exemple de la taxe de séjour*

PROGRAMME des ateliers

Jeudi 28/09 : 14h-16h45 / Vendredi 29/09 : 8h45-10h30

ATELIER 2 Finances

La délicate adaptation des budgets aux nouveaux périmètres et aux nouveaux territoires

EPCI et Régions qui fusionnent et absorbent de nouvelles missions, Départements aux compétences resserrées mais sous une pression sans limite de la demande sociale, ou encore des communes tiraillées entre fusion et coopération et exposées à une demande accrue de proximité et de maîtrise fiscale. Tous font face actuellement à une préparation et une exécution budgétaires particulièrement complexes, techniquement et politiquement. Découvrir une compétence ou au contraire l'abandonner, faire aujourd'hui dans une seule entité ce que l'on faisait était hier différemment et à plusieurs : voilà le nouveau quotidien managérial et budgétaire de nos collectivités.

Animateur : **Pascal Bellemin**, Directeur des finances, du Pilotage de gestion et des Affaires juridiques, Département de la Savoie

Intervenants :

Pascal Guillot, Directeur des évolutions institutionnelles et des relais territoriaux, Communauté d'agglomération du Grand Annecy ● *Le Grand Annecy, enjeux budgétaires et stratégiques d'une fusion de cinq groupements intercommunaux*

Fabrice Pierre-Abelé, Directeur des finances, Département de la Meuse ● *La loi NOTRe et les Départements, une redéfinition des périmètres au service des équilibres budgétaires ? L'exemple de la Meuse.*

Jean-Louis Rocheron, Directeur des centres de ressources financières et **Danielle Lebrun**, Sous-directrice des centres de ressources financières, Région Nouvelle Aquitaine ● *Priorités et processus budgétaires en Nouvelle Aquitaine, quand trois Régions n'en font plus qu'une.*

Kilmeny Gil de Muro, Directrice des Finances, Commune Nouvelle de Cherbourg en Cotentin ● *Quel budget pour une Commune nouvelle née en janvier 2016 ?*

PROGRAMME des ateliers

Jeudi 28/09 : 14h-16h45 / Vendredi 29/09 : 8h45-10h30

ATELIER 3
*Contrôle de
gestion*

Après un Big Crunch, que deviennent les satellites ?

Tout affairés que nous étions à appréhender nos nouvelles compétences et nos nouveaux périmètres, nous avons parfois un peu oublié que nous n'étions pas les seuls à être affectés par les grandes lois territoriales de la dernière législature : baisse des dotations, fusion de collectivités, transferts de compétences. Nos partenaires publics et privés sont tout autant voire plus impactés par la rigueur budgétaire que nous leur imposons comme par les rapprochements que nous impulsions. Retour sur une mue (presque) silencieuse mais parfois douloureuse.

Animateur : Thomas Eisinger, Chef du service Contrôle de gestion et Pilotage, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervenants :

Régis Delattre, Responsable du service administratif et financier de la direction de l'apprentissage, Région Hauts-de-France ● *L'apprentissage en Hauts-de-France à l'heure de la performance*

Marion Lorang-Brualla, Directeur de l'évaluation des politiques publiques et de la gestion externalisée, Ville de Marseille ● *Contraintes budgétaires : comment accompagner élus, services et associations dans cette nouvelle trajectoire ?*

Sébastien Peroux, Contrôleur de gestion à la direction des finances et du contrôle de gestion, Ville de Bayonne ● *La critérisation de l'attribution des subventions : une ambition politique, une démarche concertée, un enjeu financier*

Michel Blanckaert, Contrôleur Général, Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Atlantiques ● *L'adaptation des SDIS au nouveau paradigme budgétaire local*

PROGRAMME des ateliers

Jeudi 28/09 : 14h-16h45 / Vendredi 29/09 : 8h45-10h30

ATELIER 4
*Contrôle de
gestion*

Le contrôle de gestion, outil ou pilote des nouvelles recompositions territoriales ?

Pour ceux qui étaient jusqu'ici cantonnés à un rôle de prestataire interne ou de back-office, quelle évolution ! Le contrôle de gestion, dans un contexte de fusion ou de transfert de compétences, connaît un repositionnement aussi inédit qu'intéressant. Il ne suffit plus de fournir des éléments d'arbitrage, il s'agit aussi quelquefois de piloter soi-même la mise en œuvre des solutions arbitrées. Le risque, c'est que les attentes qui accompagnent souvent un nom à la polysémie trompeuse ne génèrent parfois plus de déceptions que de satisfécits.

Animateur : Alain Porteils, Directeur des associations, Département des Pyrénées Orientales

Intervenants :

Valérie Mora, Directrice des finances et du contrôle de gestion, ville d'Eragny-sur-Oise ● *L'outil de comptabilité analytique*

Nathalie Bayol, Directrice administrative et financière des solidarités, Département du Loir-et-Cher ● *Référentiels et études de coûts*

Sylvie Monsinjon, Responsable du contrôle de gestion, audit et contrôle des fonds européens et **Benoît Tare**, Responsable adjoint, Département de la Seine Maritime ● *Le rôle du contrôle de gestion dans les transferts de compétences*

Damien Lajarge, Consultant interne à la mission évaluation organisation et pilotage, Département du Gard ● *Le contrôle de gestion, les projets et les démarches*

PROGRAMME des ateliers

Jeudi 28/09 : 14h-16h45 / Vendredi 29/09 : 8h45-10h30

ATELIER 5
Évaluation

Nouvelle donne territoriale : et si on mobilisait l'évaluation des politiques publiques ?

Alors que l'évaluation des politiques publiques locales a gagné en légitimité au sein des collectivités, celle-ci n'a pas ou peu été mise en avant pour guider ou simplement justifier le grand meccano territorial organisé par les lois MAPTAM et Notre (pour ne parler que de ces deux dernières). Pourtant, l'évaluation reste un outil essentiel pour apprécier de la justesse des choix réalisés par les décideurs mais également pour participer à l'adaptation de ceux-ci en fonction des résultats analysés. L'essor des Régions, catégorie de collectivités historiquement plus impliquée dans le domaine de l'évaluation, va-t-elle permettre le développement parallèle de cette dernière ? De même, la mise en œuvre rendue obligatoire de partenariats noués entre collectivités sur les compétences dites partagées, se fondera-t-elle sur la base d'une évaluation objective de la situation ? Enfin, les travaux d'évaluation déjà conduits en matière de solidarité et de développement territoriale peuvent-ils trouver une continuité pour apprécier et accompagner les nouvelles relations entre niveaux de collectivités et les projets de territoire des nouveaux EPCI ?

Animateur : **Patrick Sérís**, Responsable de la mission évaluation des politiques publiques, Ville de Grenoble

Intervenants :

Carolina Benito, Chargée d'évaluation et d'observation, Communauté d'agglomération et Ville d'Angers ● *L'évaluation du Contrat d'agglomération*

Gweltaz Le Maguer, Chargé d'évaluation des politiques publiques, Métropole Européenne de Lille ● *L'évaluation du Contrat de Ville*

Baptiste Nay, Chargé d'évaluation des politiques publiques, Département des Côtes d'Armor ● *Evaluer un contrat de territoire*

Valérie Beausert-Leick, Première Vice-présidente déléguée à la solidarité avec les territoires et aux stratégies d'aménagement du territoire et **Catherine Coulin**, Responsable du service Contrôle de Gestion, Observatoire, Évaluation, Département de Meurthe-et-Moselle ● *Une évaluation participative pour contribuer à définir une nouvelle politique de contractualisation avec ses partenaires : les Contrats Territoires Solidaires*

PROGRAMME des ateliers

Jeudi 28/09 : 14h-16h45 / Vendredi 29/09 : 8h45-10h30

ATELIER 6 Management

Comment s'organiser les yeux bandés et dans le brouillard ? Le management de l'incertitude

En partenariat avec l'AATF

La réforme territoriale a mis en branle l'ensemble de nos catégories de collectivités : fusion et prise de compétences pour les Régions et la plupart des intercommunalités, communes tiraillées entre la tentation des communes nouvelles ou l'absorption intercommunale, dépeçage et asphyxie financière pour les Départements. Dans ce contexte de «chamboule-tout» amplifié par une diète financière sans précédent organisé par l'État, les managers locaux doivent définir des stratégies, piloter des politiques publiques et bien sûr emmener et motiver leurs équipes. Bien que les situations et donc les stratégies divergent, quelle démarche, et avec quel outillage, les managers contemporains des collectivités peuvent-ils mettre en place une bienveillance managériale en soupape d'une crise ne permettant plus l'ambition ou au contraire un management porteur de changement, d'une ambition renouvelée ?

Animateur : Vincent Lescaillez, Directeur Général Adjoint Ressources, Relation à l'usager et Politique de la Ville, Ville de Roubaix

Intervenants :

Jérôme Grolleau, Sociologue-consultant, Mutuelle Nationale Territoriale ● *La nouvelle donne territoriale : de l'opportunité à la nécessité de changer*

Jean Baptiste Fauroux, Directeur Général des Services, Région Nouvelle-Aquitaine ● « 01-01-2017, The year after » : *la réalité des nouvelles grandes régions*

Virginie Paquien, Directrice Générale des Services, Département du Rhône ● *Quel processus de reconstruction managériale ?*

Sonia Pavic, Directeur Général Adjoint Ressources Humaines et Services aux Publics, Ville d'Aix-en-Provence ; Vice-président de l'Association des DRH des Grandes Collectivités Territoriales ● *L'accompagnement aux ressources humaines dans le changement*

PROGRAMME des forums

Jeudi 28/09 : 17h-18h

Ouverts à tous, les forums des groupes de travail et des partenaires sont

FORUMS des groupes de travail

- **Espace "Fiscalité et dotations"**
 - Exonération massive de la taxe d'habitation : mise en œuvre et impacts pour le bloc communal
 - Exonérations, abattements et compensations : bilan et enjeux

Animation : Christelle Gaucher, Chef de service fiscalité et dotations, Communauté d'agglomération du Pays Basque

- **Espace "Qualité des comptes et certification"**

La qualité comptable, un cap à maintenir à travers les réformes et la certification

Animation : Fabrice Pierre-Abelé, Directeur des finances, Département de la Meuse et Marie-Christine Baranger, Chef du service de l'Expertise comptable, Ville de Paris

- **Espace "Systèmes d'informations décisionnels"**

Le rôle des SID dans la réforme territoriale : acteurs ou victimes ?

Animation : Mireille Nieborak-Muller, Chef du service contrôle de gestion, Département du Vaucluse, et Eric Petit, direction management Stratégique Service Appui à la Performance, Conseil Régional des Hauts de France

- **Espace "Evaluation des politiques publiques"**

Evaluer au niveau communal, intercommunal, départemental ou régional : mêmes besoins? mêmes réalités? mêmes métiers?

Animation : Gwendoline Lions, Inspectrice générale, Département des Côtes d'Armor, Guy Cauquil, Président d'Honneur de la SFE

PROGRAMME des forums

Jeudi 28/09 : 17h-18h

constitués d'espaces thématiques où l'on débattera de sujets d'actualité.

FORUMS des partenaires

⊙ Espace Caisse des Dépôts : "Au service de territoires en évolution"

La Caisse des Dépôts fait évoluer son organisation elle-même ainsi que ses réponses aux besoins des collectivités : développement de l'ingénierie territoriale, accompagnement de la réorganisation des compétences et accompagnement des projets publics. Rendez-vous dans ce forum pour échanger sur la nouvelle organisation de la Caisse des Dépôts.

Animation : Rémi Heurlin, directeur délégué Bordeaux à la Direction régionale Nouvelle Aquitaine, Rodolphe Masson, en charge du secteur service public et projets complexe à la Direction des fonds d'épargne, et Cécile Bordier, I4CE - Institut for climate economics

⊙ Espace Moody's : « Dette et gouvernance environnementale et sociale »

Cette thématique est au cœur des nouveaux territoires, post-lois MAPTAM et NOTRe et est une préoccupation de fond pour les investisseurs - et notamment les investisseurs institutionnels, principaux acheteurs de la dette obligataire des collectivités locales. L'agence vous proposera ses éclairages et une mise en perspective des instruments de financement associés (green bonds, social bonds, etc.).

1/ Recours au marché obligataire par les collectivités en France et en Europe : état des lieux et perspectives

2/ Finance verte, finance climat,... : marché(s), acteurs et place des collectivités locales

3/ Les émissions vertes : étude de cas - la ville de Göteborg

Animation : Matthieu Collette, Analyste Senior-Subsovereign, Agence Moody's

⊙ Espace KPMG : "La réorganisation du temps de travail"

1607 heures annuelles, c'est une norme à laquelle il n'est plus possible de déroger. Ce peut être l'occasion pour les collectivités de faire évoluer leurs organisations du temps de travail. Comment mettre en œuvre ce chantier ? Quels rôles pour les contrôleurs de gestion et les services financiers ? Quelles contreparties pour les agents ?

Animation : Jean-Pierre Peretti, Associé Secteur public, KPMG, et François Lansart, Directeur Général des Services de la Ville de Rosny-sous-Bois

Ouvert à toutes les strates de
collectivités territoriales, des plus
petites aux plus grandes !

Le Prix de l'Innovation Financière de l'AFIGESE récompense les collectivités territoriales aux démarches innovantes dans 4 catégories :

- finances publiques locales
- gestion publique locale
- évaluation des politiques publiques
- management public local

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

www.afigese.fr



Remise des dossiers de
candidatures avant le
21 août 2017

Remise des prix lors des Assises de l'AFIGESE, le 28 septembre 2017 à Biarritz.

Prix organisé en partenariat avec

la Gazette

Un peu de tourisme...

Visite guidée «Notre célèbre côte basque»
Vendredi 29 septembre après-midi

Pour les participants souhaitant prolonger leur séjour à Biarritz, l'agence partenaire *Le Tourisme Basque* vous propose une visite guidée du village de Saint-Jean-de-Luz, ville corsaire qui affiche les couleurs d'une tradition préservée. Au cours de la visite, une dégustation de mouchou et kanouga saura vous ravir. La visite se prolongera jusqu'à Arcangues, magnifique village vallonné au charme d'un décor d'opérette.

Renseignements et inscriptions auprès de l'Agence Le Tourisme Basque
05 59 26 23 87 - florence@tourisme-basque.com
www.tourisme-basque.com

INSCRIPTIONS EN LIGNE

www.afigese.fr

Tarifs sans hébergement

	Secteur Public Collectivités territoriales et leurs établissements publics					Autres organismes publics	Secteur Privé	
	Moins 10 000	de 10 à 20 000	de 20 à 50 000	de 50 à 100 000	Plus de 100 000		Jusqu'à 3 salariés	+ de 3 salariés
Adhérents	195 €	235 €	255 €	285 €	305 €	305 €	530 €	810 €
Non adhérents	300 €	345 €	390 €	465 €	485 €	485 €	630 €	890 €
Formule Avantages *	240 €	320 €	355 €	420 €	475 €	475 €		

Tarifs avec hébergement (pour deux nuits avec petits-déjeuners)

	Secteur Public Collectivités territoriales et leurs établissements publics					Autres organismes publics	Secteur Privé	
	Moins 10 000	de 10 à 20 000	de 20 à 50 000	de 50 à 100 000	Plus de 100 000		Jusqu'à 3 salariés	+ de 3 salariés
Adhérents	387 €	427 €	447 €	477 €	497 €	497 €	722 €	1002 €
Non adhérents	492 €	537 €	582 €	657 €	677 €	677 €	822 €	1082 €
Formule Avantages *	432 €	512 €	547 €	612 €	667 €	667 €		

Droits d'inscription

Montant forfaitaire comprenant la participation aux conférences, séances plénières, ateliers et forums, le cocktail dinatoire du 27 septembre, les déjeuners des 28 et 29 septembre, la soirée locale du 28 septembre, les cahiers et les actes des assises ainsi que l'hébergement si vous optez pour cette formule pour deux nuits du 27 septembre au 29 septembre (aucune tarification à la journée).

Toute annulation ou modification d'inscription doit impérativement être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'AFIGESE au plus tard le 15 septembre 2017 : tout désistement ou modification au-delà de cette date entraîne le paiement intégral des droits d'inscription majorés des frais supportés par l'AFIGESE d'un montant de 15 €.

Pour les collectivités non adhérentes, choisissez la FORMULE AVANTAGES

Profitez de l'occasion des Assises pour adhérer et bénéficier des avantages offerts aux adhérents :

- participation aux groupes de travail
- accès à l'ensemble des informations sur le site internet
- tarifs réduits pour les journées de formation et les Assises
- réception à titre gratuit de la lettre d'information et de l'ensemble des publications de l'association
- possibilité de diffuser une offre d'emploi à titre gratuit sur le site de l'AFIGESE.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu des Assises

Centre de Congrès Bellevue
Place Bellevue - 64 200 BIARRITZ
www.congres.biarritz.fr



Accès par l'aéroport de Biarritz : Situé à 3 km du centre de la ville, il relie Biarritz à 14 destinations en direct. Vols directs depuis Paris Orly (6 vols par jour), Paris CDG (2 vols par jour), Lyon (2 vols par jour), Lille, Nice, Marseille

Accès par la gare SNCF de Biarritz : depuis Paris (5h), depuis Bordeaux (2h), depuis Toulouse (2h30), depuis Pau (1h)

Pour se déplacer dans le centre de Biarritz et ses alentours, des navettes bus gratuites sont mises à disposition : en savoir plus sur le site de ChronoPlus.

L'AFIGESE remercie ses administrateurs pour l'élaboration de ce programme. Ateliers coordonnés par les co-chargés des thématiques des Assises, Frédéric Fiévet (Vice-Président) et Thomas Eisinger ; Forums coordonnés par Christophe Hannequin, chargé des groupes de travail ; Conférence inaugurale coordonnée par Eric Portal, Président du Conseil d'Orientations Stratégiques.

Les inscriptions sont ouvertes !

Voir les modalités d'inscription aux Assises avec ou sans hébergement sur la plateforme en ligne en allant sur : www.afigese.fr. Nous vous conseillons par ailleurs de réserver vos billets de train et d'avion dès que possible pour bénéficier de tarifs avantageux.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

AFIGESE

1, av. de l'Angevinière - BAL n° 3 - 44800 SAINT-HERBLAIN
Tel : 02 28 25 45 15 - assises@afigese.fr

www.afigese.fr